

Journal d'informations municipales

# Le Petit Léraysien



COMMUNE DE LÉRY



Juillet / Août 2020 - Numéro 1

# • SOMMAIRE •

• 01 •

ÉDITORIAL

• 02-03 •

ELECTIONS ET  
NOUVEAU  
CONSEIL

• 04 •

LÉRY MASQUÉS ET  
8 MAI 1945

• 05 •

14 JUILLET ET  
CHANTIER  
PARTICIPATIF

• 06-07-08 •

SITUATION  
BUDGETAIRE ET  
BUDGET 2020

• 9-10 •

VIE LÉRYSIENNE  
ET ENFANCE

• 11 •

INFORMATIONS

• 12 •

SOLIDARITÉS ET  
COLIS DE NOËL

• 13-14 •

COMMUNICATION  
ET ÉVÉNEMENTS

Directrice de publication : Janick Léger

Rédaction et mise en page : Romuald Cocagne,  
Kévin Lanctuit et Yoann Cancalon.

Crédits photos : Pôle communication, Freepik.

Impression : IRS Imprim'Vert.

• ÉDITORIAL •

Je voudrais tout d'abord remercier l'ensemble des électeurs qui nous ont fait confiance et nous ont accordé la victoire dès le 15 mars au premier tour de l'élection municipale. Je souhaite très sincèrement être la maire de tous les Lérysiennes et Lérysiens. Mon engagement sera entier et durable. C'est pourquoi, j'ai choisi face à l'incompatibilité du mandat de conseiller communautaire à l'agglomération Seine-Eure et ma profession, de consacrer tout mon temps à la commune.

C'est dans un contexte bien particulier que je vous écris. La pandémie qui nous frappe a figé notre vie pendant trois mois, a bousculé nos habitudes, nos fonctionnements et nos certitudes. Elle a aussi retardé l'installation du conseil municipal. L'équipe municipale n'a cependant pas attendu et par différents canaux (visio-conférences, WhatsApp, mails) a commencé à travailler sur la mise en place de notre programme dès le lendemain de l'élection.

Ainsi au moment du déconfinement, nous étions en mesure de doter chaque sénior de plus de 70 ans d'un masque tissu lavable. Très vite, des demandes de familles ont pu également être satisfaites. Notre premier objectif de solidarité s'est ainsi concrétisé.

Dans les semaines qui ont suivies, nous sommes allés vers vous pour installer notre conseil consultatif, organe de participation et de concertation que nous voulons paritaire, ouvert à tous les âges et représentatif de l'ensemble des quartiers. Ceci nous permettra de construire avec vous notre deuxième objectif, celui de la participation.

Ce premier journal papier doit aussi nous permettre de vous informer le plus largement possible. C'était notre troisième engagement. Il sera accompagné de moyens de diffusion sur tous les réseaux sociaux.

Pour la convivialité et le partage, les rencontres sont encore limitées. Comme beaucoup de citoyens, vous avez observé le respect strict des consignes sanitaires. Vous avez ainsi participé à contenir la maladie, à vous protéger et à protéger vos proches. Dans cette période, ces efforts ont été déterminants.

Je veux saluer les actions solidaires individuelles ou collectives qui sont nées ici ou là dans la commune. Je souhaite que cet esprit perdure et se développe encore car c'est comme ça que nous imaginons notre village.

Je vous souhaite une bonne lecture, au plaisir de se retrouver très vite.



Chaleureusement,  
Janick Léger, Maire de Léry

# • ÉLÉCTIONS MUNICIPALES •



Le 15 Mars dernier, L'équipe de Madame Léger : «Avec Vous, Léry Autrement» remporte les élections municipales lérysiennes dès le premier tour avec 53,2% des suffrages exprimés.

Ces élections municipales se sont déroulées dans un contexte particulier lié au Covid-19. Mais cela n'a pas empêché les lérysiens de se déplacer pour aller voter. La participation a été bien supérieure à la moyenne nationale.

## Résultats:

1 - Avec Vous, Léry Autrement & Mme LEGER : 399 Votes (53.2%)

2 - Notre Parti c'est toujours Léry & M. CALAIS : 284 Votes (37.9%)

3 - Léry Demain & M. STERLIN : 67 Votes (8.9%)

1436 Inscrits



761 votants



750 Exprimés



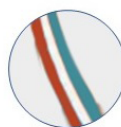
# • INSTALLATION DU CONSEIL •

Le conseil municipal d'installation avait lieu le 28 mai dernier. Il a permis de voter l'élection de Mme Janick Léger en tant que Maire, à l'unanimité des 15 conseillers présents. Cinq adjoints et neuf conseillers municipaux délégués ont également été nommés, afin de vous proposer une organisation de la commune en 5 pôles que nous vous laissons découvrir sur la page suivante.



# • L'ORGANISATION DU CONSEIL •

## LA MAJORITE MUNICIPALE :



**Janick LEGER**  
Maire



**Christelle DEMANTE**  
Adjointe en charge  
des finances et de l'administration



**Nicolas LE CARFF**  
Adjoint en charge  
des associations et de l'animation



**Michèle CHRIAA**  
Adjointe en charge  
des solidarités



**Patrice BOLARD**  
Adjoint en charge de  
l'aménagement, de la voirie  
et de l'urbanisme



**Isabelle LEVERE**  
Adjointe en charge de  
l'Education et à la jeunesse



**Romuald COCAGNE**  
Conseiller délégué  
à la communication



**Carole JUSZKO**  
Conseillère déléguée à  
l'animation locale



**Yoann CANCELON**  
Conseiller délégué  
à l'emploi et à la formation



**Valérie THIRIET**  
Conseillère déléguée à  
l'Environnement



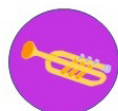
**Delphine PAUMIER**  
Conseillère déléguée aux  
temps périscolaires



**Kévin LANCTUIT**  
Conseiller délégué aux  
supports d'informations



**Bertrand AUBERT**  
Conseiller délégué aux associations  
et événements



**Eric MERLIN**  
Conseiller délégué  
à la culture



**Fatna RAFYQ**  
Conseillère déléguée à la  
parentalité

## L'OPPOSITION :



**Jean-Yves CALAIS**  
Conseiller Municipal  
d'opposition



**Anne-Gaëlle MERAUX**  
Conseillère Municipale  
d'opposition



**Marc DUMONTIER**  
Conseiller Municipal  
d'opposition



**Leïla ABDALLAH**  
Conseillère Municipale  
d'opposition

## • ANNUAIRE DES PÔLES •

Pôle Administration et Communication - Référente: Mme Christelle DEMANTE

Contact: [administration@communedelery.fr](mailto:administration@communedelery.fr)  
[communication@communedelery.fr](mailto:communication@communedelery.fr)

Pôle Animation et Vie locale - Référent: M. Nicolas LE CARFF

Contact: [animation@communedelery.fr](mailto:animation@communedelery.fr)

Pôle Solidarités - Référente: Mme Michèle CHRIAA

Contact: [solidarite@communedelery.fr](mailto:solidarite@communedelery.fr)

Pôle Aménagement - Référent: M. Patrice BOLARD

Contact: [amenagement@communedelery.fr](mailto:amenagement@communedelery.fr)

Pôle Enfance, Jeunesse - Référente: Mme Isabelle LEVERE

Contact: [education@communedelery.fr](mailto:education@communedelery.fr)

# • LÉRY MASQUÉS •

L'opération Léry Masqués, à l'initiative de l'érysiens et l'érysiennes désirant apporter leur aide à la population du village, fut un succès.

Des couturières amateurs ont, durant plusieurs semaines, confectionné des masques lavables et réutilisables à destination de la population L'érysienne afin de faire face au mieux à l'épidémie qui nous touche.

Une grande opération de distribution a alors débuté dans les dernières semaines de confinement, avec une attention toute particulière à nos aînés qui ont reçu chez eux la visite de nos bénévoles pour leur apporter un masque chacun, dans le respect des gestes barrières.

Par la suite, la distribution s'est ouverte à l'ensemble des administrés, sur simple demande, avec à chaque fois un accueil chaleureux et reconnaissant envers nos petites mains couturières et distributrices.

Une opération encourageante qui illustre la démarche de solidarité et de partage que souhaite désormais entreprendre la commune de Léry.



# • COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 •



Le 8 Mai dernier, alors que les citoyens étaient encore sous le coup des mesures de confinement, Madame la Maire Janick Léger s'est rendue au Monument aux Morts de Léry en fin de matinée.

Madame la Maire a souhaité se recueillir avec quelques conseillers suite au dépôt d'une gerbe par l'ancien Maire M. Calais, en hommage aux enfants de la commune morts pour la France.

Une cérémonie inévitablement restreinte en raison du contexte de pandémie, mais qui n'a pas empêché certains l'érysiens de se solidariser à cette démarche en arborant un drapeau à leur fenêtre, portail, ou en se rendant au fil de la journée au monument.



# • 14 JUILLET 2020 •

Le mardi 14 juillet, une cérémonie patriotique était organisée par la municipalité en l'honneur de la fête nationale. Retour en images sur celle-ci.



Un pique-nique partagé suivait cette cérémonie, un bon moment de convivialité malgré une météo capricieuse qui a entraîné un repli dans la salle Nicolas Poussin.

## • CHANTIER PARTICIPATIF •

Le Samedi 25 juillet, dès 8h30, enfants, jeunes, parents, joueurs et dirigeants se sont retrouvés pour donner un «coup de jeune» aux infrastructures du stade Raymond Fémel (vestiaires, installation électrique, terrain...) à l'initiative du Racing Club Léry.

Ceci montre qu'un partenariat fort entre une commune et une association peut développer une dynamique citoyenne et participative. En contrepartie la mairie prendra en charge l'éclairage du petit terrain afin de rendre plus confortables les entraînements d'hiver.



# • SITUATION BUDGETAIRE •

## • AFFECTATION DES RÉSULTATS 2019 - CM DU 10/07/2020 •

**+203 258 Euros d'excédent global de l'exercice 2019 ont été affectés.  
Ce résultat est insincère. Pourquoi ?**

En 2019, seuls **5 000** Euros étaient inscrits en investissement. La loi autorise sur le début de l'année suivante d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget à hauteur de 50% du budget précédent. Or ce sont **25 000** Euros qui ont été dépensés en investissement entre janvier et mai 2020 et payés sur le budget de fonctionnement.

Les communes peuvent récupérer sur l'investissement la TVA à hauteur de 16% mais toutes dépenses passées en fonctionnement ne peuvent prétendre à ce remboursement. C'est donc plus de **4 000** Euros que la commune a perdu.

S'ajoute à cela une pochette de factures non réglées ou réglées en février, mars ou avril 2020 mais engagées en 2019. En comptabilité publique, un engagement vaut rattachement à l'année à laquelle la dépense a été engagée.

### INVESTISSEMENT

COMMANDE	MONTANT	OBJET
<b>2018</b>	<b>8 075 €</b>	<b>SIEGE</b>
2019	4 293 €	RÉPARATION TOÎT
AOUT 2019	1 440 €	RÉPARATION
NOVEMBRE 2019	3 360 €	PORTAIL
NOVEMBRE 2019	3 346 €	PORTE ÉCOLE
NOVEMBRE 2019	7 746 €	ÉTUDE COUR ÉCOLE
NOVEMBRE 2019	6 209 €	ÉTUDE COUR ÉCOLE

Soit **34 469** Euros payés sur le budget 2020 et dépensés en 2019. Ainsi le déficit en investissement passe de **71 039** Euros à **106 508** Euros.

### FONCTIONNEMENT

COMMANDE	MONTANT	OBJET
<b>2018</b>	<b>6 666 €</b>	<b>SIEGE</b>
2019	382 €	ÉLECTRICITÉ
2019	142 €	PETIT MATERIEL
NOVEMBRE 2019	274,6 €	TRANSPORT
NOVEMBRE 2019	650 €	FÊTE MÉDIEVALE
DECEMBRE 2019	1 712 €	ÉLECTRICITÉ
DECEMBRE 2019	74,28 €	ALIMENTATION
DECEMBRE 2019	570 €	ALIMENTATION
DECEMBRE 2019	360 €	ALIMENTATION
DECEMBRE 2019	327 €	MAINTENANCE
DECEMBRE 2019	39 €	FESTIVITÉS/DÉCORATION

Soit **11 196** Euros dépensés en 2019 et payés sur le budget 2020.

# • SITUATION BUDGETAIRE •

## • Un excédent de fonctionnement: À quel prix ? •

Les économies réalisées sont au détriment des personnels communaux et des services rendus à la population. En effet, les salariés n'ont pas eu de visites médicales depuis 2017, les agents de restauration se payent leurs sabots, les agents administratifs travaillent sur le logiciel JVS où toute maintenance, assistance et mises à jour ont été abandonnées, de même pour leurs systèmes d'exploitation qui sont devenus obsolètes (Windows XP et Windows 7) qui ne bénéficient plus de mises à jour.

La convention de restauration avec la Normandie n'est plus valide depuis 2018. La commune est obligée de relancer un marché avec les coûts de publication et de publicité. La convention avec le SIEGE pour la borne de recharge électrique sur la place, n'a jamais été signée ni renvoyée. Celle-ci ne fonctionnant plus, la réparation est désormais à la charge de la commune.

Concernant la fuite d'eau à l'école : des réparations sommaires ont été effectuées, sans déclaration à l'assurance pour une prise en charge sérieuse des travaux à réaliser.

La clef électronique qui sert à signer la comptabilité et à envoyer les délibérations en numérique à la Préfecture a été renouvelée en mars 2020 pour **350 Euros**. Mais le certificat n'a jamais été retourné et donc la procédure doit être renouvelée pour de nouveau **350 Euros**. Si le document avait été envoyé, le changement de Maire n'aurait rien coûté à la commune.

Enfin au Conseil Municipal de décembre 2019, il a été annoncé une participation financière obligatoire de la commune pour la réhabilitation des immeubles «Les Sentiers» à hauteur d'environ **200 000 Euros**, cette somme a été confirmée par l'Agglomération Seine-Eure. Sans plan pluriannuel de financement, la commune doit désormais trouver cette somme.

Les rencontres avec la SILOGE et les aménageurs des espaces extérieurs nous ont aussi appris que le changement d'éclairage public n'avait pas été pris en compte. Ce sont **60 000 Euros** supplémentaires qui viennent s'ajouter à la participation communale sur ce chantier.

À l'installation du nouveau Conseil, il y avait **158 000 Euros** de factures impayées pour **113 000 Euros** de trésorerie effective.

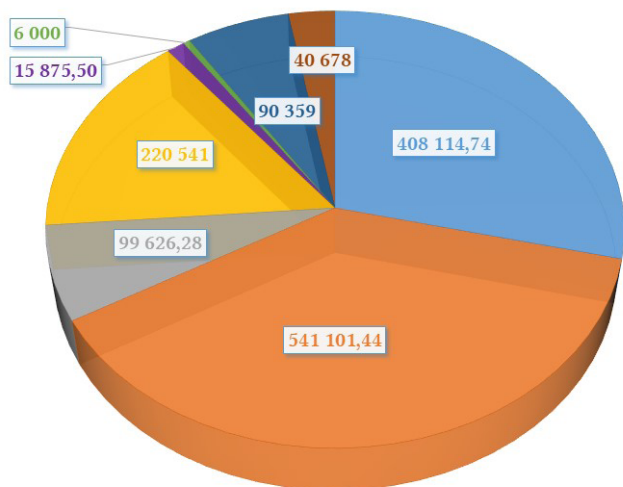
Le Conseil vient d'affecter des résultats inexacts, ce qui oblige la commune à absorber les dépenses impayées et à relever le défi que cela implique : les Lérysiens le méritent.





# • BUDGET 2020 •

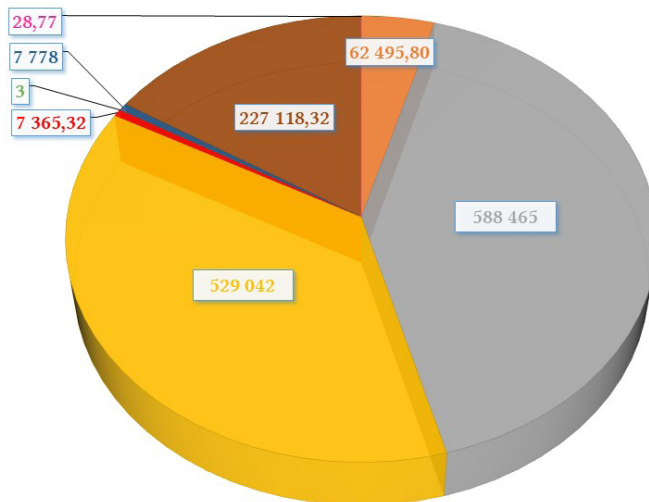
## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Virement à la section d'investissement
- Opération d'ordres

Total: 1 422 296,69 €

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

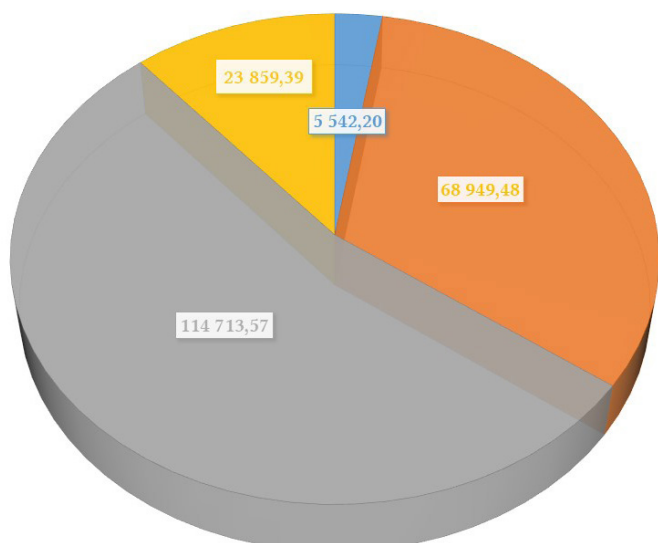


- Atténuation de charges
- Impôts et taxes
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Produits des services
- Dotations
- Produits financiers
- Resultats reportés

Total: 1 422 296,69 €



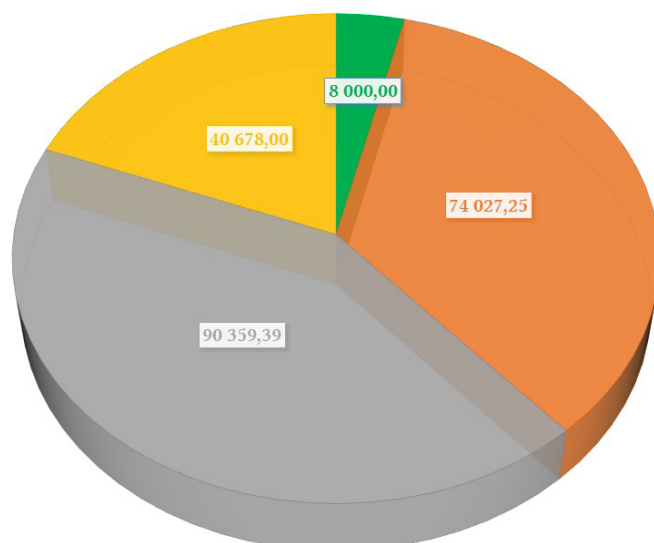
## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Immobilisations incorporelles
- Immobilisations corporelles
- Emprunts et dettes assimilés
- Déficit reporté

Total: 213 064,64 €

## RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Subventions d'investissement
- Virements de la section de fonctionnement
- Dotations
- Operations de transfert

Total: 213 064,64 €

# • LA VIE LÉRYSIENNE •

## • BOÎTE À LIVRES •



Un citoyen bien habile de ses mains a transformé un vieux meuble donné en Boîte à livres. Celle-ci se trouve Place Hérouard, sur le chemin des écoliers.

Le concept est simple : chacun peut y déposer un ou plusieurs livres ou en emprunter au gré de ses envies. Il revient à chacun de faire vivre cette boîte en l'alimentant de littératures pour toutes et tous.

D'ores et déjà une deuxième boîte à livres est en préparation...

Un grand merci à François.

## • VISITES DE QUARTIERS •

Les élus lérysiens se sont déplacés Rue Voltaire le 11 juillet et Rue du Général de Gaulle le 25 juillet, afin d'aller à la rencontre des habitants.

Ces moments doivent permettre d'échanger sur des problématiques spécifiques aux quartiers et de trouver des solutions adéquates dans un esprit de concertation.

Nous remercions les habitants pour leur accueil, leur disponibilité et la qualité des échanges. Nous allons traiter les problèmes avec les acteurs pertinents (l'Agglomération Seine-Eure pour la voirie).

Dès septembre, au retour des vacances de chacun, nous reprendrons nos visites du samedi matin dans différents quartiers. Surveillez-vos boîtes aux lettres, vous serez prévenus par des flyers quelques jours auparavant.



## • DÉCHARGES SAUVAGES •



Nous observons actuellement une recrudescence de dépôts sauvages d'encombrants et d'ordures ménagères dans des lieux inappropriés. Ceci gâche la vie des habitants des quartiers concernés, notamment «Les Sentiers».

La municipalité travaille aujourd'hui avec la SILOGE pour organiser un grand nettoyage.

Cependant nous avons besoin de votre vigilance. Sans intervenir et sans conflit, si vous observez des incivilités, merci de nous transmettre des informations (plaque d'immatriculation, type de véhicule) afin d'entamer les procédures nécessaires avec la Gendarmerie.

# • ENFANCE / JEUNESSE •

## • VERS UN NOUVEAU DÉPART •

Fidèles à la tradition, nous sommes allées à la rencontre des CM2 en partance pour le collège. Nous leur avons offert un Bescherelle, un dictionnaire anglais-français.

Après la distribution nous avons chaleureusement partagé un goûter bien apprécié par nos futurs collégiens.



## • UN ÉTÉ BIEN REMPLI •

Le Centre de loisirs étendu à la Salle Nicolas Poussin (COVID-19) a accueilli jusqu'à 70 enfants et pré-ados.

Des activités variées en intérieur et extérieur ont permis à nos jeunes de se retrouver, d'échanger et de partager de bons moments.

L'ACOSE a proposé la dernière semaine une séance de cinéma aux enfants du centre à la grange Fouchet, suivi d'un moment de convivialité autour d'un goûter partagé.



# • INFORMATIONS •

## • PARTICIPATION CITOYENNE •

Pour rappel, nous avons décidé de créer 4 commissions ouvertes aux citoyens afin de permettre une participation de tous aux affaires de la commune:

Une commission finances, une commission Animation et Vie locale, une commission Environnement/Voirie, Urbanisme et une commission Éducation/Enfance, Jeunesse.

Il existe 2 façons de participer  
à la vie locale à Léry...



Il reste des places pour intégrer les commissions suivantes: Finances ; Animation / Vie locale ; Education / Enfance, Jeunesse.

De plus, un Conseil Consultatif Citoyen est en constitution. Celui-ci est un lieu d'information, de consultation, de concertation et de développement d'initiatives ouvert à une trentaine de citoyens représentatifs de l'ensemble de la population lérysiennne.

### Quel est son rôle ?

Le conseil consultatif citoyen participe à l'élaboration des projets à l'échelle de la commune, mais peut également être sollicité sur des projets de dimension de l'agglomération.

Il dialogue avec les services de la ville et les élus compétents sur des domaines diversifiés. Ce conseil donne un avis collectif et enrichit les décisions sur les projets qui lui sont soumis. Il contribue en définitive à améliorer la vie quotidienne des habitants de la commune.

Contactez-nous pour rejoindre le Conseil Consultatif Citoyen ou l'une des commissions.  
[communication@communedelery.fr](mailto:communication@communedelery.fr) - 02.32.59.05.50 ou directement en mairie.

## • INFORMATIONS PAROISSIALES ÉTÉ 2020 •

Du fait de la situation sanitaire et des effectifs de prêtres pendant l'été, il n'y aura pas de messe à Léry en août, à l'exception de celle du dimanche 30 août.

Les paroissiens sont invités à assister aux offices du Vaudreuil le samedi à 18:30, à Pont-de-l'Arche le dimanche à 09:30 et à Val-de-Reuil à 11:00 ;

- Prochaine messe à Léry le dimanche 30 août à 09:30 pour la Fête patronale Saint-Ouen.
- À noter dès à présent sur les agendas, la messe d'installation du nouveau curé de la paroisse Saint-Pierre des Deux Rives, le dimanche 6 septembre à 11:00 à Val-de-Reuil.

Bel été à tous.  
Yannick Boulet, EAP SP2R

## • MASQUES DU DÉPARTEMENT •

Les masques du département ont été livrés et sont désormais disponibles en Mairie.

Vous pouvez vous présenter sur les horaires d'ouverture habituels, munis d'une attestation de domicile et d'un justificatif de composition familiale.

Un masque par membre de la famille vous sera alors fourni.



# • SOLIDARITÉS •



Le 8 juillet 2020, le Centre Communal d'Action Sociale a été installé. Il est constitué de 4 membres élus au sein du Conseil Municipal.

Il s'agit de Mme Michèle CHRILAA, M. Yoann CANCALON, Mme Fatna RAFYQ et Mme Anne-Gaëlle MÉREAU.

De plus, 4 membres issus du monde associatif représentent la société civile: Mme Natacha PATTE représentante Épireuil, épicerie sociale, Mme Sarah MOUROT pour le monde du Handicap, Mme Magali MAHÉ-MIGOT représentant les familles et M. Bruno NORMAND pour les retraités. Madame la Maire est membre de droit.

Mme Michèle CHRILAA a été élue Vice-Présidente et le Conseil d'Administration a créé une commission permanente ayant pour mission l'instruction et l'attribution d'aides facultatives. M. Yoann CANCALON a été élu président de la commission permanente. Le budget a été voté à hauteur de 15 566 Euros absorbant le déficit de 698 Euros de l'année 2019.

## • COLIS DE NOËL •

Mesdames, Messieurs,

Vous avez plus de 65 ans, vous êtes habituellement invités au repas des aînés qui a lieu en Octobre. Cette année, au regard des contraintes sanitaires dont nous ignorons la suite et afin de ne pas exposer les personnes les plus fragiles, les membres du CCAS ont décidé de ne pas proposer le traditionnel repas.

Nous vous proposons de vous inscrire pour le colis de Noël que nous rendrons aussi festif que possible. Nous aurons le plaisir de vous le distribuer mi-décembre. Nous vous remercions de vous inscrire sur le coupon à découper ci-dessous **avant le 15 septembre 2020**.

Pour le CCAS, Michèle CHRILAA et Yoann CANCALON  
[solidarite@communedelery.fr](mailto:solidarite@communedelery.fr)



### COUPON RÉPONSE

(à retourner en mairie avant le 15 septembre 2020)

Votre identité : Madame.....Monsieur.....

Madame et Monsieur.....

Votre adresse : .....

Colis de Noël:    OUI        NON

Les personnes en difficulté, quel que soit leur âge, qui souhaitent recevoir le colis de Noël sont invitées à s'inscrire à la mairie avec leurs attestations de ressources et de dépenses (avis d'impositions, attestations CAF, bulletins de salaires, quittances de loyer, factures).

# • LA COMMUNICATION •

## • INFORMATIONS MAIRIE •



**Mairie de Léry**  
47 Rue du 11 Novembre  
27690 LÉRY



### Horaires d'ouverture de la mairie:

Lundi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00  
Mercredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00  
Vendredi : 9h00-12h00 / 14h00-18h00



**Numéro de téléphone:**  
02.32.59.05.50



**Fermée le:**  
Mardi, Jeudi, Samedi et Dimanche

## • LES DIFFERENTES PLATEFORMES •

Comme nous nous y étions engagés, nous avons mis en place différents canaux d'information et de communication à destination des lérysiens.

Vous pouvez suivre l'actualité lérysienne sur ces réseaux :



Le site Internet :

[www.communedelery.fr](http://www.communedelery.fr)



L'adresse Mail :

[secretariat@communedelery.fr](mailto:secretariat@communedelery.fr)



Page Facebook :  
Commune de Léry



Instagram :  
communedelery



Page YouTube :  
Commune de Léry

# • ÉVÉNEMENTS À VENIR •

---

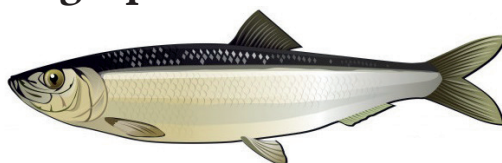
• VENDREDI 28 - SAMEDI 29 - DIMANCHE 30 AOÛT •  
Le Grand Saint-Ouen



• SAMEDI 12 SEPTEMBRE •  
Le forum des associations à partir de 14h00 - Place Hérouard



• SAMEDI 21 NOVEMBRE •  
La fête du hareng à partir de 11h30 - Parking Mairie

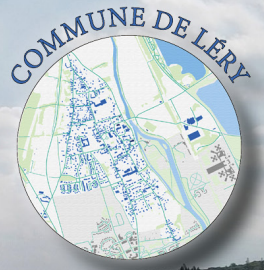


• SAMEDI 12 DÉCEMBRE •  
Le marché de Noël - Place Hérouard





# Bien vivre à Léry



Mairie de Léry  
47 Rue du 11 Novembre  
27690 LÉRY  
02.32.59.05.50



Commune de Léry



<https://www.communedelery.fr>